

157 16781-35

DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

TROISIÈME SÉRIE-1913

VOLUME VII.

LETTRES DE 1835 ET DE 1836

Par

A.-D. DeCELLES, C.M.G., LL.D.

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

OTTAWA

1913

Lettres de 1835 et de 1836.

PAR A.-D. DECELLES, C.M.G., LL.D.

(Lu le 28 mai 1913).

Un jour que j'étais allé voir Hector Fabre, à Paris, au cours de l'été de 1910, il me remit un paquet de lettres écrites par son oncle, Charles-Ovide Perrault, député de Vaudreuil en 1835, mort en héros sur le champ de bataille de Saint-Denis, et il me dit : "Je voulais faire un article sur ces vieux papiers, mais, malade comme je suis, je ne m'en sens pas la force. Je vous les livre. Faites-en ce que vous voudrez."

Tous ceux qui ont connu, comme moi, Hector Fabre, regretteront qu'il ne lui ait pas été permis de donner suite à son projet et de commenter ces lettres avec son sens aigu des choses et sa connaissance des hommes de '37.

Fils d'un patriote qui avait vécu dans l'intimité de Papineau et de ses amis, il avait vu de près ces hommes, et ce qu'il aurait écrit, en s'aidant de ses souvenirs, aurait fait un tableau à conserver.

Après l'Union du Haut et du Bas Canada, en 1841, le silence se fit sur les acteurs de notre tourmente révolutionnaire. On était comme las après tant d'agitations; et l'oubli enveloppa presque partout cette époque marquée par de si violentes rafales.

Hector Fabre fut un des premiers à réveiller l'attention publique et à parler de cette petite légion de Canadiens qui, sacrifiant leurs intérêts et leur temps, revendiquèrent nos droits avec une ardente sincérité qui les conduisit aux derniers sacrifices. En 1849, Hector Fabre fit, à Montréal, sur Chevalier de Lorimier, une conférence à laquelle assistait la veuve de ce martyr de nos luttes politiques. Tout en parlant de De Lorimier, il traita les questions qui avaient tant passionné nos ancêtres et mit en relief leur élan patriotique, poussé aux extrêmes par les provocations de leurs ennemis.

Plus tard, M. L.-O. David, reprenant l'idée de Fabre, continua son œuvre en l'élargissant, et nous donna ces monographies des patriotes que tout le monde connaît et qui font sa gloire, car, parlant pour la postérité, il rend, en son nom, à ces dévouements passés, un légitime tribut de reconnaissance.

Ces lettres de Charles-Ovide Perrault, restées inédites jusqu'à ce jour, nous font pénétrer dans les coulisses du parti national à la veille de la tourmente de 1837, et nous révèlent les hésitations, souvent justi-

Ch. 3 $\frac{15}{2}$

97,038
P454
1913
PL
C. P.

fiées, des députés placés en face de l'intérêt du pays—à leur point de vue—et des exigences de leur chef. Perrault représentait à ce moment Vaudreuil à l'Assemblée législative. C'est un jeune avocat plein de feu, d'une activité inlassable. Tout en prenant une part active aux travaux de la Chambre, il trouve le temps de collaborer à la "Minerve" et au "Vindicator", publiés par son frère, Louis Perrault. Son ardeur ne s'arrête pas là. De jour en jour, durant les sessions à Québec, il écrit à son beau-frère, Edouard-R. Fabre, libraire à Montréal, pour le tenir au courant de ce qui se passe dans la capitale. Au ton des lettres de Perrault, on devine qu'il est le lieutenant et le confident de Papineau, en ce qui regarde la direction du parti, le "whip" comme on dirait aujourd'hui. Sa correspondance reflète donc les idées de Papineau, ses volontés et souvent ses colères.

Ce député était un homme d'une droiture sans parcellle et d'une grande probité. Il écrivait un jour à son ami: "Un tel et un tel m'envoient des lettres pour que j'en fasse payer le port par la Chambre. Ce n'est pas honnête, c'est voler la province. Dites-leur que je refuse."

Pour saisir la portée des lettres de Perrault, il faut situer notre personnage dans le milieu où il écrivait.

On était en 1835. L'année précédente, la Chambre d'Assemblée avait envoyé à Londres les 92 Résolutions, cette énumération si longue et si ampoulée des griefs au milieu desquels se perdaient les trois principales demandes de réforme: un Conseil législatif élu par le peuple, le contrôle absolu des recettes par la Chambre, et la mise à la disposition de cette dernière des terres publiques.

Aucune réponse aux 92 Résolutions n'était encore venue de Londres au moment où s'ouvrit la session de 1835, et ce silence des autorités anglaises augmenta encore l'irritation des patriotes. Sur ces entrefaites arrivait à Québec une Commission, nommée à Londres, avec mission d'étudier l'état de la province, pour nous servir de l'expression de l'époque. Débarquait en même temps que les commissaires, Gipps et Grey, lord Gosford, le nouveau gouverneur qui faisait partie de cette Commission.

Il y avait cependant, sous le ciel assombri, une lueur d'espérance à l'horizon. Elle était apparue à l'arrivée de lord Gosford. On disait merveille de sa bienveillance, de ses bonnes intentions et de son esprit de conciliation. Pour confirmer ces heureuses nouvelles, le gouverneur prodiguait aux Canadiens des marques de sympathie et d'amabilité. Ils étaient de toutes les fêtes au château Saint-Louis. Gosford poussait l'urbanité jusqu'à prendre part aux réjouissances populaires de la Sainte-Catherine.

Ces excellents procédés n'étaient pas cependant du goût de tout le monde. Ils eurent le don d'irriter surtout les tories de Montreal

et de Québec. Leur irritation et leur fiel se déversaient en attaques sournaises dans la "Gazette" et le "Herald". On insinuait que le gouverneur était dupe des patriotes qui abusaient de sa bonté et le compromettaient aux yeux du gouvernement anglais.

Perrault arrive à Québec (Oct. 1835) pour constater ces heureuses dispositions qui, dès l'ouverture de la session, s'étendent de la société québécoise aux députés. Il ne tarde pas à faire la connaissance de Gosford, et il communique à M. Fabre les impressions qu'il a rapportées de ses premières visites au château Saint-Louis.

"Lord Gosford, écrit-il, est un homme d'un tempérament extrêmement uni; il est difficile de le faire fâcher, et c'est à cette cause que j'attribue sa patience sur toutes les insultes qu'on lui a faites. Le gouverneur est toujours en correspondance journalière avec M. Papineau et M. Debartzch qui vont aussi le voir."

Ces visites des deux patriotes au château n'ont pas toujours un caractère officiel. Il y a souvent des fêtes mondaines chez lord Gosford, et les députés y prennent part.

Repro- lui ons une description d'un bal du gouverneur et notons au passage les observations relatives à l'attitude réciproque des Anglais et des Canadiens dans cette circonstance. Elles en disent long sur l'état des esprits à Québec à ce moment. C'est l'échec complet de la politique de conciliation de Gosford en ce qui regarde le rapprochement des deux races.

Québec, 22 décembre, 1835

"Hier soir, je suis allé au Château à 9 heures. J'y ai trouvé M. Viger, M. Debartzch y est venu ensuite. J'étais avec LaFontaine. Les autres membres invités et présents étaient Bédard et sa dame, Caron et sa dame, Power et sa dame, Les familles Sewell, Smith fournissaient un bon nombre de personnes présentes. *Les deux populations étaient distinctes et se tenaient comme les eaux du St. Laurent et de l'Ottawa, elles coulent dans le même sens, sans se mêler.* Nous étions tous d'un côté et les autres de l'autre. Il y avait un autre appartement où l'on jouait aux cartes. La soirée s'est passée sans danse. La conversation roulait continuellement dans les différents cercles, et des rafraichissements passés sur des cabarets offraient quelque variété. Le tout m'a paru assez peu significatif et je me suis retiré de bonne heure—11½—avec LaFontaine et la plupart des autres Canadiens. Johnny Duval, deux Panet et M. et Madame Perrault (greffier de la Paix) étaient présents. Ogden, Davidson, A. Hériot, les commissaires, Sir C. Grey et M. G. Gipps, avec un grand nombre de militaires étaient dans la salle. M. Debartzch a fait la partie de whist avec les commissaires. Le gouverneur allait continuellement d'un côté et d'autre, cherchant à amuser

son monde. Aucun de nous fait de la politique, ni n'en avons entendu faire. On parlait hier soir de la nomination d'Elzéar Bédard, comme juge; ce matin, on mentionnait Gagy. Je ne crois pas à ces nouvelles. Personne hier soir n'en a parlé au château. Bédard y a dîné avec sa dame et il paraît en bonne odeur avec le gouverneur et les commissaires. Sa "molesse" lui vaut sans doute cela."

Les réceptions se suivaient de près au château Saint-Louis, car le 10 janvier, Perrault écrit encore:

"La Chambre s'est ajournée à 8½ et ce n'est qu'à 10 heures que Scott et moi nous sommes rendus au château. M. Papineau, La Fontaine, Scott, Bardy, Meilleur, Blackburn, Moore étaient du nombre des membres présents. Les quadrilles, waltz et contredanses se sont succédés depuis 9h. jusqu'à 6 heures ce matin. J'en suis parti à 2 h. Je me suis amusé à rôder, à voir—à faire la partie de cartes—la conversation avec M. Debartzch, M. Papineau, M. Blackburn et autres. Enfin, j'ai tiré parti des quatre heures que j'ai dépensées dans cette compagnie. Les invités étaient de toutes les nuances politiques. Lord Gosford, d'une extrême politesse. Les Commissaires ne sont pas demeurés longtemps. Lord Gosford est sorti vers minuit ou une heure. M. Papineau à peu près dans le même temps. Pendant le bal, vers 11 heures, l'on descendait par pelotons pour le souper. Viandes—vins—café—fruits—et pâtisseries en abondance. La chambre était garnie de pavillons appartenant à la milice canadienne. Les ornements étaient tous militaires et très jolis. Le tout s'est bien passé."

Détail typique sur lord Gosford. Son sans-gêne renverse Perrault:

"Le Gouverneur, dit-il, viole toutes les petite formalités ordinaires; il les met de côté lorsque nous allons chez lui. Cet après-midi, je me suis trouvé sur trois messages différents et chaque fois c'était un accueil superbe à tous les membres qui les composaient. Des conversations familières et des poignées de main font disparaître l'étiquette suivie jusqu'ici avec beaucoup de scrupules. Je suis sûr que l'entourage tombe du haut-mal en voyant toutes ces amitiés. Ne craignez point pourtant que nous en soyons la dupe: chat échaudé craint l'eau froide."

Tout à coup tombe à Québec une fâcheuse nouvelle: Les tories de Montréal—ou les *constitutionnels* comme ils s'appelaient—ont organisé un corps de troupe de huit cents hommes. Papineau et ses amis s'alarment à bon droit de cette attitude menaçante de leurs adversaires. Ils craignent qu'elle n'amène des collisions entre les Canadiens et ce corps de troupe qui ne relève pas de la milice, et formé par conséquent en dehors de la loi.

Leurs alarmes se traduisent en plaintes au gouverneur qui se dit surpris d'apprendre la formation de cette petite armée de fanatiques. On le presse d'intervenir pour qu'il donne ordre au bataillon de *constitutionnels* de se débander. Lord Gosford, tiraillé en sens inverse par les amis des soldats de Montréal et ceux de Papineau, ne sait où donner de la tête. Papineau se désole, et Perrault se fait l'écho du chef dans ses lettres à M. Fabre.

Québec, 16 décembre, 1835.

"MM. Papineau et Leslie viennent d'avoir une entrevue avec le gouverneur sur l'armement des 800. Lord Gosford paraît prendre la chose au sérieux et a dit à ces Messieurs qu'il avait donné ordre au procureur général, M. Ogden, de se trouver à une heure aux bureaux publics. On suppose que c'est pour lui demander quelle est la loi sur cette question et à quelle poursuite ces gens s'exposent. Ce qu'il y a de certain c'est que les chefs pourront en souffrir, s'il est découvert qui ils sont, et il est probable qu'une poursuite sera dirigée contre *le Herald* et les autres journaux pour l'annonce avec les armes royales en tête. Le gouverneur a remarqué "*that he was abused this morning in a newspaper because he called a Notary, Esquire, instead of gentleman.*"

"Il a demandé qui avait écrit cela; "Thom", a répondu M. Leslie. "Oh, dit-il, c'est celui qui correspond avec moi sous la signature de "Camillus". Lord Gosford paraît choqué de leurs injures et ouvre un peu les yeux à la fin sur les insultes qu'on répète à chaque instant. Ces pauvres constitutionnels se cassent le cou en suivant la marche qu'ils ont commencée.

"P.S.—3½ p.m. M. Leslie m'assure que le gouverneur est bien disposé et que tout ce qu'il cherche c'est de mettre la main sur les grosses per-ruques pour les abattre. Je crois pourtant qu'il sera arrêté dans sa marche par Ogden qui va sans doute de suite écrire à ses amis à Montréal et chercher à divertir (*sic*) les coups. N'importe ce qui arrive, Lord Gosford vient de faire preuve de quelques bonnes dispositions."

Papineau, Leslie, Debartzch et Perrault reviennent souvent à la charge auprès de lord Gosford pour l'engager à dissoudre ce corps de troupe que le correspondant appelle les *armateurs*; (était-ce par plaisanterie ou ignorance de la langue?).

Le gouverneur, sollicité inversement par les constitutionnels et les conseillers législatifs d'un côté, et les Canadiens de l'autre, finit cependant par mettre les soldats de Montréal en demeure de rompre les rangs pour de bon. Ce fut un grand triomphe pour les patriotes, mais en apparence seulement, car les constitutionnels se réorganiseront plus tard dans le *Doric Club*.

Mais le mécontentement de Perrault ne porte pas seulement sur le gouverneur et sur les constitutionnels. Il a bien d'autres griefs. A son point de vue, les députés de Québec, de la suite de Papineau, sont loin de comprendre les grands intérêts de la patrie, sans doute parce qu'ils ne voient pas la situation de la province et les moyens de remédier au mal sous le même angle que Papineau.

De tout temps, les partis politiques se font un *credo* auquel leurs membres doivent adhérer comme aux doctrines de la religion. Malheur à ceux qui ne croient pas comme le chef. Tous les députés de Québec désirent bien, comme Papineau, que le ministre des colonies fasse disparaître les griefs dont on se plaint depuis longtemps, mais ils ne sont pas d'avis qu'il faille tout casser pour forcer Downing Street à se rendre aux désirs des patriotes, ni tomber dans les extrêmes jusqu'au point de refuser à nouveau les subsides au gouvernement. Ce moyen, essayé déjà, n'a eu pour résultat que de mettre les fonctionnaires publics dans l'embaras et de gêner les services administratifs. Alors Perrault de se déchaîner contre ses collègues de Québec. "*Ils jalourent Montréal, dit-il. Ce sont des faibles, des mous, des poules mouillées.*"

Quels sont ces députés? Leurs noms nous ont été transmis, entourés de la reconnaissance de la postérité; jamais on n'avait entendu désigner, sous les épithètes malsonnantes que nous venons d'énumérer, Elzéar Bédard, Caron, Dubord, Berthelot, Etienne Parent. Sans cesse, Perrault les dénonce à M. Fabre. Lisez plutôt:

26 Octobre, 1835.

"A Québec, nous avons vu quelques membres; il y a toujours des *mous*. Bédard se félicite de son vote avec la minorité dans la session dernière. C'est pitoyable. Ces molleses (*sic*) parlent même de s'opposer à ce que la Chambre sanctionne les procédés du comité aux Trois-Rivières. Ils nous préparent des misères, mais j'espère que les vaines frayeurs de certaines gens seront méprisées.

"M. Papineau est allé voir le gouverneur ce matin, et il a été bien accueilli, et mis au courant de bien des secrets. C'est tout ce que je puis dire aujourd'hui. Le vent ne paraît pas mauvais: Cependant, attendons!"

Le 19 novembre, encore des doléances à propos des amis de Québec:

"J'avais écrit que l'on attendait de l'opposition de la part de Vanfelson et autres sur les résolutions concernant M. Roebuck, (il s'agissait de le nommer agent de la province à Londres.) Le soir de la discussion, Messieurs Vanfelson et Bédard n'ont pas paru; ils savaient qu'ils se trouveraient dans une pitoyable minorité. Dans le cours de la journée de mardi, pourtant, ils avaient préparé des amendements, mais n'ayant

pas de prosélytes, ils ont prévu qu'ils se tueraient s'ils venaient faire guerre ouverte. Ils ont demeuré chez eux. Hier soir, cependant, Vanfelson a voté avec nous et M. Morin a soumis une motion pour nommer un comité qui réglerait comment on communiquerait avec M. Roebuck. Les membres de Québec continuent à jalouser ceux de Montréal; ils font et créeront de la division. C'est pitoyable, mais que faire? Ce pauvre Bédard, est une vraie poule mouillée! Il est mou au dernier point."

Avec la session de 1836, la situation ne s'améliore pas. L'Angleterre a répondu qu'elle ne peut rendre le Conseil électif. Papineau perd confiance en lord Gosford. Il ne va presque plus au château, écrit Perrault. D'après ce dernier, le chef serait fatigué de la lutte—il aurait pu l'être à moins—car son confident écrit:

Québec, 5 janvier, 1836.

"M. Papineau ne va pas aussi souvent au Château que ci-devant: Il laisse le gouverneur à lui-même. Il nous disait ce matin encore qu'on intriguait fortement en faveur de Hamel comme Juge. C'est fâcheux, disait-il, que lord Gosford ne nous donne point un prétexte de lui voter des subsides en faisant une bonne nomination. M. Papineau paraît croire que Vanfelson devrait être nommé. Il s'appuie sur bien des raisons pour croire que la nomination de Vanfelson ne serait pas très mauvaise et devrait être celle de L. G."

A notre point de vue, le passage qu'on vient de lire est le plus singulier de cette correspondance. Comment, depuis 1831, la Chambre—ou plutôt Papineau—refuse de voter les subsides, et pour une simple nomination de juge, ce dernier serait prêt à les accorder! Si nous mettons en balance la gravité du moyen extrême employé pour forcer le gouvernement à capituler avec la concession qui en entraînerait l'abandon, il faut conclure, ou que Papineau reculait devant les dangers que le refus des subsides pouvait provoquer, ou bien qu'il doutait de son efficacité. Enfin, dernière hypothèse, il passait à ce moment-là par une période de dépression morale et de dégoût.

Et quel singulier état d'esprit que celui qui lui faisait préférer Vanfelson à Bédard, comme juge. Le premier avait lâché pied aussi souvent que le second qui l'emportait sur le député anglais par les talents. Il faut poser ici un point d'interrogation auquel il est difficile de répondre. Sans chercher à pousser notre investigation plus loin, notons que c'est Bédard qui fut nommé. Pourquoi sa nomination ne fut-elle pas agréée comme assez satisfaisante pour entraîner ce vote des subsides que celle de Vanfelson aurait arraché? Autre mystère à éclaircir.

L'éternelle question du Conseil législatif revient encore sur le tapis: et voici comment Perrault annonce que Papineau fonce sur l'ennemi,

"Le conseil nous est plus hostile que jamais. Aujourd'hui M. Papineau tonne pour la première fois cette session; il a commencé il y a deux heures."

Ce "M. Papineau tonne", n'est-ce pas une trouvaille qui peint à ravir l'admiration du correspondant de M. Fabre? Les autres peuvent parler, être éloquent, mais le chef, lui, comme Jupiter, dépasse tous ses collègues et lance la foudre.

Cette intervention de Papineau, président de la Chambre, dans la discussion heurte nos idées. En effet, dans le système anglais, le Speaker ne prend point part à la discussion. Chargé par ses collègues d'assurer l'ordre et la dignité en faisant observer les règlements de la Chambre, il est tenu, vis-à-vis des deux partis, de se renfermer dans une grande réserve, garantie de son impartialité. Mais Papineau n'a cure de la tradition. Il n'y a pas de règles qui tiennent lorsqu'il s'agit de servir sa cause. Il serait tenté de dire comme Achille: *Nego jura mihi nata*. L'entrée insolite de Papineau en scène ne paraît pas avoir choqué ses contemporains puisque personne ne l'en blâme.

Jetons encore un coup d'œil dans les coulisses. Les Patriotes se réunissent le 15 février pour discuter la question de savoir s'ils voteront ou non les subsides.

15 février, 1836.

"Hier soir, nous avons eu une petite réunion chez Lemoine où logent plusieurs membres. Morin opine toujours fort pour le vote avec conditions; il trouve que c'est pour nous gagner du temps. Et quoique nous ne soyons pas plus avancés au bout de douze mois, néanmoins, il croit que nous pourrons nous préparer dans l'intervalle et faire pour le mieux. Il était seul de son opinion hier soir. M. Papineau est arrivé à 10 h. avec le Dr. Kimber; M. Papineau était pour attendre des nouvelles du Haut-Canada. Malheureusement, Bleury est arrivé dans ce moment, et comme on le compte parmi les faibles, pour prévenir une discussion ultérieure, j'ai proposé que l'on partît. Il y avait du danger à parler devant lui, car il faisait partie du caucus chez Caron l'autre soir. Nous sommes partis, mais le Dr. Nelson nous dit qu'ils ont chauffé Bleury après notre retraite, et l'on réduit à ne rien dire. Ils espèrent le gagner. J'en doute. Il est comme Archambault qui a attendu samedi que la 1ère division eût lieu pour ensuite voter avec la majorité. Ce sont des poules mouillées en qui on ne peut placer confiance.

"Il y aura probablement de la discussion ce soir. Cependant, ce sont les jours gras, et les faibles aiment leurs ventres. Il est possible

qu'ils s'amuse à faire de la gourmandise. Rien de définitif n'est arrêté. Tout est en suspens. Il faut néanmoins en venir à une conclusion. Des résolutions sur l'état de la province sont prêtes: elles sortent de la plume de M. Papineau. Morin a fait une fameuse réponse à Bédard samedi, et a parlé mieux que dans aucune occasion précédente. Il y avait plusieurs dames présentes; c'était peut-être un stimulant pour notre ami. On comptait une de ses anciennes belles parmi les auditeurs. Voyez ce que peut faire l'amour".

Ce ne sont pas seulement les "députés mous" qui font rager Papineau et Perrault. Les journaux ne sont pas à la hauteur des colères du chef, bien que la *Minerve* se livre à de fréquents accès de violence. Quant au *Canadien*, c'est "de l'eau et du lait" qui coulent dans ses colonnes. Hélas, pour contenter Perrault, il aurait fallu verser du vitriol dans l'enerier de Parent. Un jour que notre correspondant avait fait une charge à fond de train contre les gens de Québec, il écrit à Fabre:

Québec, 29 février, 1836.

"Je m'attends à une attaque du *Canadien* ce soir. Dites à Duvernay de ne pas faire le mou dans la réponse que je lui enverrai. Il est temps que ces poules mouillées ne nous mènent plus."

Quelques jours plus tôt, il avait écrit:

"Nous sommes indignés ici contre le *Canadien* qui se conduit très mal. Vraiment notre ami Parent aurait besoin d'être tancé de la belle manière pour agir de la sorte. Il fera suspecter ses motifs, ne fera rien de bon. Voilà ce qu'il gagnera".

Le reproche à Duvernay nous paraît très injuste lorsque nous nous rappelons que vers le même temps les articles de la *Minerve*, à l'adresse des juges, valaient trois mois de prison à son propriétaire. Et la même observation est bien en situation à l'égard de Bédard, si souvent accusé de "mollesse". La mort héroïque de Perrault, en 1837, l'a empêché de voir le juge Bédard refuser de reconnaître la proclamation de la loi martiale, en accordant le privilège de l'*habeas corpus* à des prisonniers politiques et s'attirer, de ce chef, une suspension de ses fonctions.

A mesure que la colère de Papineau monte, celle de ses partisans baisse. L'audace agressive du chef les décourage et, à la session de 1836, Papineau, qui avait vu ses partisans voter les 92 Résolutions à la majorité, constate que leur zèle a fléchi.

23 février, 1836.

"Vous verrez par les procédés inclus dans quelle passe nous sommes. Avec une majorité précaire de 3, nous ne pouvons réussir, sans le secours

de nos collègues. Ainsi, il faudrait que le Dr. Nelson et M. Joseph Roy fussent ici dimanche soir. Il faudrait écrire à M. Lacoste de descendre avec eux, ainsi qu'à Scott. Ce n'est pas tout que de résoudre un vote de 6 mois de salaire; il y a plusieurs échelles ou degrés par lesquels il faut que la mesure passe et sur tous ces degrés nous éprouverons de l'opposition, et un accident donnera à nos adversaires une majorité contre nous. Si M. Roy et M. Nelson veulent prouver leur respect pour les principes, c'est le moment: Le pays réclame leur présence.

"Vous savez en outre qu'en comité, nous avons la voix de M. Papineau et qu'en Chambre nous ne l'avons pas. Claphan est le président du comité; en Chambre, il pourra voter et il votera contre nous. Ainsi nous serons 36 à 25. Jugez de notre position. Est-il possible que dans les circonstances critiques où nous sommes, nous ayons été désertés par des amis du bien public? Passe qu'un s'éloigne, mais si les piliers fléchissent, qu'allons-nous devenir?"

Il semble, à la lecture, de ce passage, que l'emprise que Papineau s'est assurée sur ses adhérents va lui échapper. Ce n'est pas le seul fléchissement que Perrault a remarqué chez ses amis, mais à la date indiquée il est plus accentué puisque le "whip" écrit à son ami Fabre: "Nous sommes un petit nombre pour refuser des subsides". On peut conclure, de ces remous d'opinion chez les députés patriotes, que lorsqu'ils sont loin de l'œil du maître, ils répugnent aux moyens violents, mais qu'en sa présence, ils plient sous sa poigne énergique. "Ce sont des 'mous' ne cesse de répéter Perrault. Voilà pourquoi ils se montrent si malléables sous la main impitoyable de Papineau."

"Maintenant, quant aux grandes questions, il n'y a rien de résolu encore. Nous sommes un petit nombre pour refuser tout subside:— un bon nombre pour les voter avec conditions et enfin d'autres, sans conditions. Pour le refus, opinent MM. Papineau, Neilson, O'Callaghan, Besserer et autres. Pour le vote avec conditions, MM. Viger, (Denis et Louis M.) Cherrier, Morin et autres. Pour le vote sans conditions, MM. Debartzch, Bédard, et ses amis de Québec."

La lutte entre le chef et quelques-uns de ses partisans se poursuivait jusqu'à la dernière heure. Elle reprit plus vive que jamais en 1836. A la courte session du mois d'août, les "mous" parurent un instant l'emporter. D'après le témoignage de contemporains, il avait été même convenu, en un certain conciliabule, que les subsides seraient votés, mais, quelques jours plus tard, Papineau, se resaisissant, faisait volte-face et entraîna ses amis à sa suite.

Au mois de mars (le 7) 1836 un certain nombre d'ouvriers de Québec se réunirent pour donner leur approbation (spontanée ou suggérée?) à M. Papineau.

"Hier 5 à 600 citoyens, écrit Perrault, sont allés présenter une adresse signée par 722 à M. Papineau qui a répondu par écrit et de *bouche* par un discours. La minorité est au désespoir."

"La minorité (de Québec) est au désespoir." Voilà un commentaire éloquent dans sa concision. Faut-il attribuer à cette démonstration populaire le changement d'opinion chez plusieurs députés atteints de "mollesse" qui, par crainte du bon peuple, finirent par se ranger à la suite de Papineau pour refuser les subsides?

Rappelons ici pour mémoire qu'à ce quatrième refus des subsides le parlement anglais repondit en votant les Résolutions Russell. Celles-ci donnaient au gouverneur le droit de se servir des fonds de la province en se passant de l'assentiment des Chambres. Un moyen extrême provoquait une mesure extrême, l'un et l'autre difficiles à justifier. On était sorti à Londres et à Québec du droit pour essayer les expédients.

La brève revue que nous venons de faire des lettres de Perrault nous le montre comme le confident de Papineau, comme son bras droit dans la direction secondaire du parti. Elles attestent aussi son admiration profonde pour le chef et, inversement, ses colères à l'endroit de quiconque ne voit pas son idole du même oeil que lui. Son intransigeance va jusqu'à qualifier de folie leur opposition aux vues de Papineau. "Ils croient, les fous," s'écrie-t-il, un jour, en parlant de Bleury, Huot, Caron et Dubord, etc, parce qu'ils sont à côté de lui, qu'ils sont aussi grands que lui". Mais sa sincérité, son extrême dévouement à la cause portent à excuser l'injustice dont il fait preuve à l'égard des Patriotes dissidents; il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup aimé son pays.

Un autre fois, il écrit à Fabre: "Je sais que je cours de grands dangers, c'est pour l'amour du pays; et c'est un sort glorieux que celui de mourir pour la patrie." De telles paroles, si un député les prononçait aujourd'hui en parlement, feraient sourire; mais elles prennent, dans sa bouche, un accent presque sublime, lorsque l'on se rappelle qu'un an plus tard il tombait glorieusement sur le champ de bataille de Saint-Denis, par amour pour cette patrie qu'il avait tant aimée.